

Cherbourg-en-Cotentin le

FFMC 50  
Appt N° 3. 444 Rue de la chasse aux Loups  
50110 Tourlaville

Madame ou Monsieur le Parlementaire,

Engagée depuis trois décennies pour l'amélioration de la sécurité routière, la FFMC s'inquiète de la pression réglementaire qui ne cesse de s'accroître sur les usagers de la route. Notamment avec l'annonce récente de déléguer aux entreprises privées, une des missions régaliennes de la République. En 2015, nous vous avons interpellé sur cette dérive, nos inquiétudes étaient fondées.

Après le franchissement de cette étape, à quelles autres absurdités allons-nous avoir droit?

Encore une fois, c'est un appel au bon sens, car si l'accidentologie augmente malgré un arsenal répressif qui a plus que triplé au cours de ces quelques années, les résultats restent décevants. La stratégie montre bien sa limite sachant que notre catégorie d'utilisateurs baisse en mortalité.

L'effet négatif qui résulte de cette délégation de sécurité routière à des entreprises, destinée à faire rentrer de l'argent dans les caisses, sème une grande confusion dans l'esprit des citoyens.

L'actuel climat de sécurité routière fondée sur le contrôle-sanction-automatisé mis en œuvre depuis maintenant 10 ans, est considéré comme implacable. Cette politique est appréhendée par les conducteurs comme une menace de punition permanente ... Pour un point de permis retiré administrativement dans des conditions souvent incompréhensibles pour l'usager (situation unique en Europe!), c'est toute une politique de sécurité routière qui est incomprise ou carrément rejetée.

Il est un moment où la République et ses représentants doivent faire un acte important envers ces missions régaliennes et aborder ce fléau d'une autre façon.

### **Fédération Française des Motards en Colère**

444 Rue de la chasse aux loups appt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel: 06 18 63 35 30

Mail: [ffmc50@ffmc.fr](mailto:ffmc50@ffmc.fr)

Site : <https://www.ffmc50.fr/>

Facebook: FFMC50

Nous déplorons que les autres propositions de la société civile depuis des années soient balayées d'un revers de manche. Alors que certains membres de nos représentants se posent en victimes lorsqu'ils sont appréhendés par la justice. Nous citoyens, acceptons l'amende forfaitaire et les points supprimés à des moments où la bonne fois ne nous est pas accordée.

Les citoyens sont tolérants et admettent l'ensemble de la politique sécuritaire car les enjeux sont identiques pour tous. Aujourd'hui le seuil est franchi.

Déléguer à des sociétés privées, une des missions régaliennes de l'État.

Déjà les parlementaires ont offert les autoroutes, lieu le plus sécurisé aux même sociétés, un jackpot financier organisé.

Il sera facile de faire de cette activité une rente, en restant juste en dessous de la vitesse légale pour déclencher un réflexe, ne pas rester derrière un véhicule qui se traîne et là, le forfait pour quelques kilomètres-heure de plus est réalisé et verbalisable. Rien de plus facile.

A ce jour, les intérêts financiers ne reculent devant rien, les médicaments, les pesticides, les pollueurs, les lobbyistes, et bien d'autres. Aucune morale, nous serons asservi à la rentabilité sécurité rentière.

Nous vous demandons d'arrêter cette escalade financière et de ne pas donner suite à cette dérive, qui poussera à une enchère dans des domaines où seul l'État doit garder la main pour l'égalité de tous.

Veillez agréer, Madame ou Monsieur le Parlementaire, nos salutations distinguées.